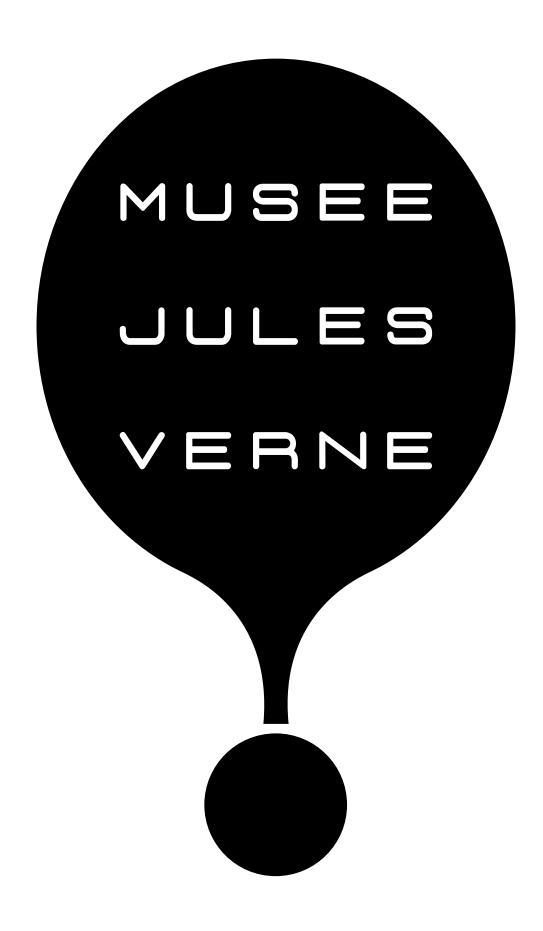
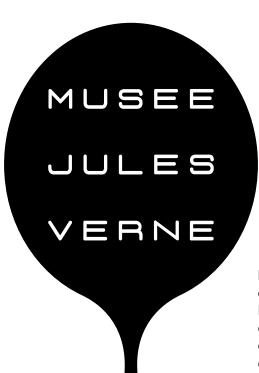


CHARTE GRAPHIQUE



Intre ballon dirigeable et point d'exclamation, le logotype du musée Jules Verne exprime l'étonnement du lecteur, page après page, roman après roman, qui marque l'œuvre de l'écrivain nantais. Il a été conçu pour signer tout document, toute affiche et toute la signalétique du musée, avec force et sim-

plicité. S'il doit demeurer intangible dans sa forme, sa composition et sa typographie, son utilisation est volontairement souple afin de laisser un maximum de liberté aux graphistes. En respectant les règles qui suivent dans ce document, vous respecterez l'image du musée sans restreindre votre créativité.



Le logo institutionnel et grand public nantais Il s'utilise dans les huit couleurs de la charte d'identité visuelle de la Ville de Nantes. Il peut également insérer une image en monochromie, bichromie ou quadrichromie. Voir pages suivantes.

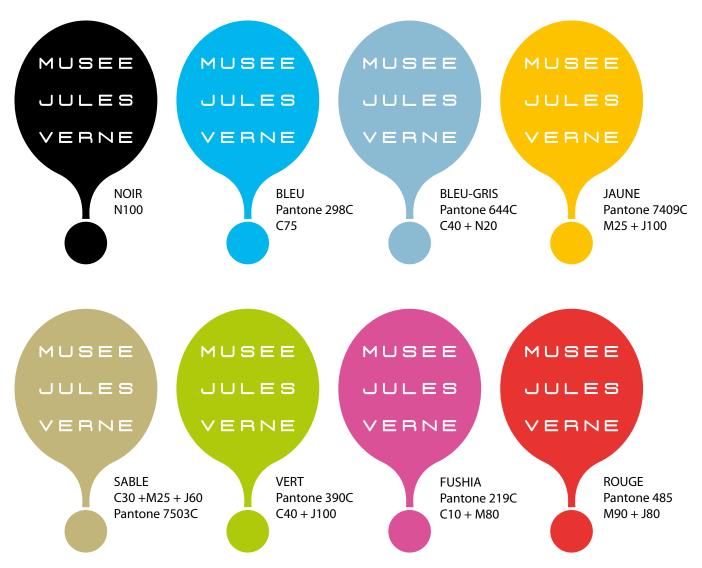


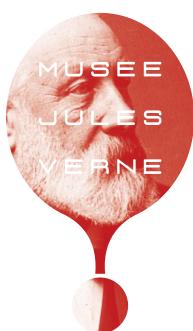
Le logo institutionnel et grand public utilisé hors région nantaise Ses couleurs sont les mêmes que pour le logo nantais.

LES COULEURS

Le logo s'utilise dans les huit couleurs de la charte d'identité visuelle de la Ville de Nantes.

Dans ces cas, la typographie est toujours en blanc.



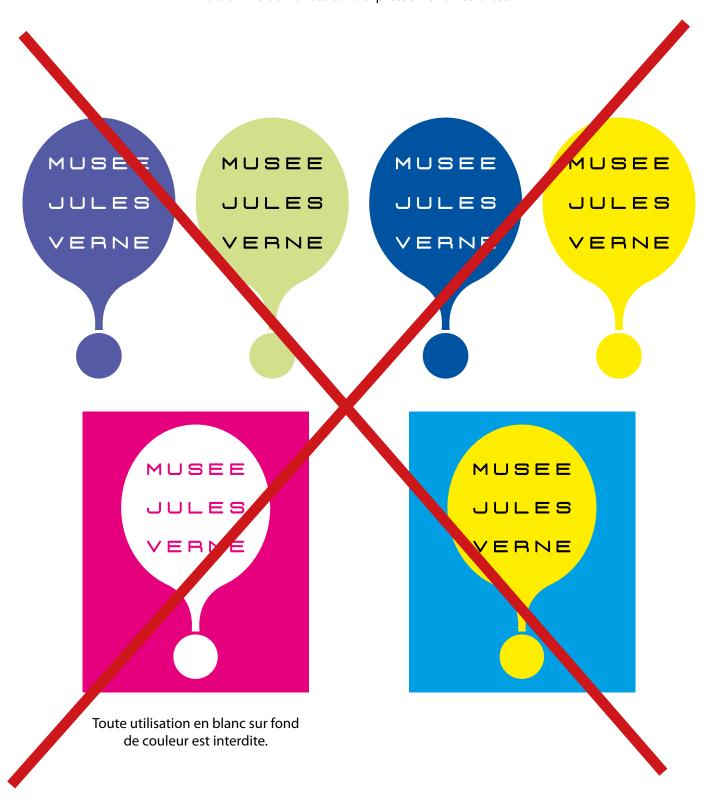


Une utilisation créative

Il peut également insérer une image en monochromie, bichromie ou quadrichromie. Dans ce cas, la typographie peut être en blanc ou en noir.

LES INTERDITS

Toutes les couleurs qui ne ressortent pas de la charte d'identité visuelle de la Ville de Nantes sont expressément interdites.

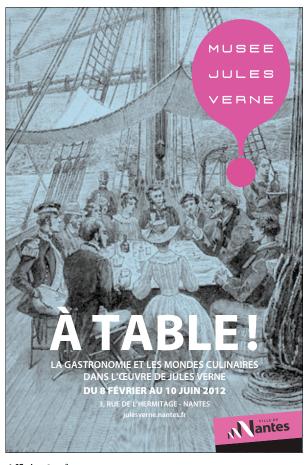


Le musée est un établissement municipal

Le logo s'utilise généralement accompagné du logo de la Ville de Nantes (logo compact haut ou bas). Dans ce cas, les deux logos sont utilisés dans la même couleur.

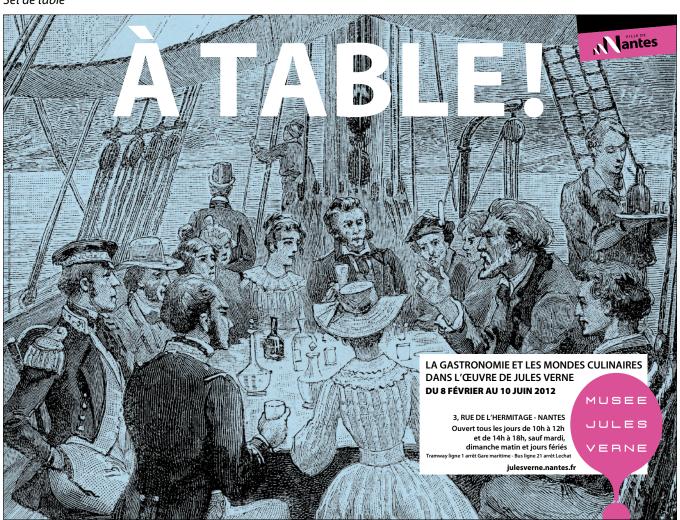
Liberté de création - Typographie d'accompagnement La charte ne prévoit aucune contrainte de création des visuels du musée.

Aucune police de caractères n'est imposée. Cependant, en l'absence de spécificités inhérentes à la création, il est recommandé d'utiliser la typographie d'accompagnement de la Ville de Nantes : **Myriad Pro**.



Affiche 2 m²

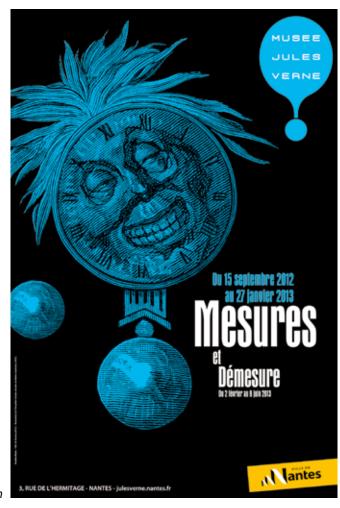
Set de table



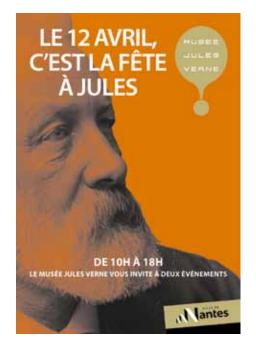




Bâches

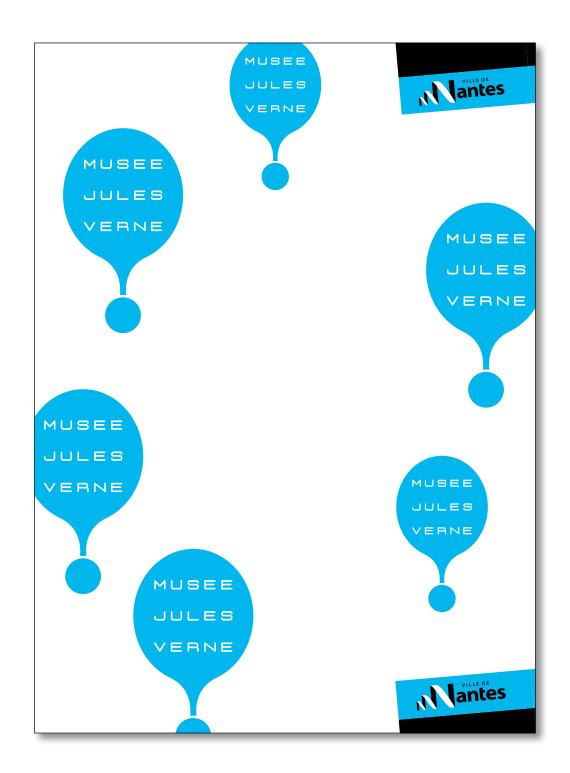


Affiche 40 x 60 cm





Carte Com R°-V°



LIBERTÉ DE PLACEMENT

Si le logo compact de la Ville est uniquement placé en haut ou en bas, à la coupe à droite (cf. Charte de la Ville de Nantes), le logo du musée Jules Verne peut se placer librement, y compris à la coupe, en veillant toutefois à conserver une bonne lisibilité des mots « musée Jules Verne ».

LE LOGO CO-BRANDING

Dans les cas d'utilisation en partenariat avec d'autres logos, un logo spécifique est prévu :
il associe de façon intangible les logos du musée et de la Ville.
Il est expressément interdit d'utiliser le logo « Musée Jules Verne » dans cette configuration précise sans qu'il soit accompagné du logo de la Ville de Nantes.





(3)



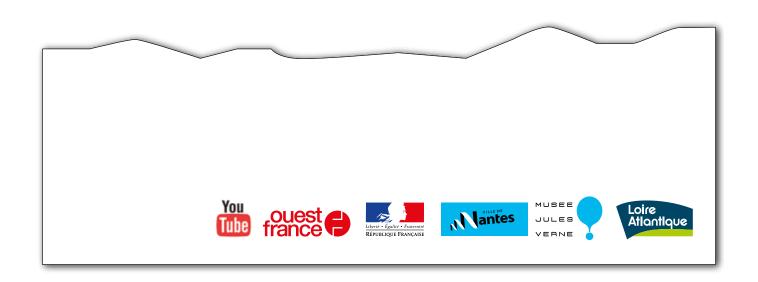
Une seule couleur est admise : le bleu institutionnel de la Ville de Nantes (C75%).

La typographie « musée Jules Verne » s'utilise soit en noir soit en blanc

selon la couleur de fond (1) et (2).

Dans certains cas de couleurs de fond incompatibles avec le bleu du logo,

il est admis d'utiliser un cartouche blanc (3).





Musée Jules Verne

3, rue de l'Hermitage - 44100 Nantes Tél. : 02 40 69 72 52 / Fax : 02 40 73 28 18 musee-julesverne@mairie-nantes.fr julesverne.nantes.fr